

ROUYN-NORANDA

TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

351.A0

Cahier

DE L'ÉTUDIANT



complice
DE VOTRE RÉUSSITE

 Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue

Ce Cahier de programme de l'étudiant ainsi que les plans de cours sont des documents officiels.

Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée*

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931

Sans frais : 1 866 234-3728

Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Coordonnatrice du programme :

Judith Lecompte

Mise à jour :

Direction des études

2019-08-07

Note : En règle générale, lorsque le contexte le commande, l'emploi du masculin dans ce texte désigne également les hommes et les femmes.

Table des matières

LES BUTS DU PROGRAMME	4
FINALITÉ DU PROGRAMME	4
LES INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION SPÉCIFIQUE	5
LE PROFIL DU DIPLÔMÉ	6
CONDITIONS D’OBTENTION DU DIPLÔME	6
LES ATTITUDES SOCIOPROFESSIONNELLES	7
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	8
LA FORMATION GÉNÉRALE DANS LES PROGRAMMES D’ÉTUDES	10
VISÉES DE FORMATION	10
CONTRIBUTION DE LA COMPOSANTE DE FORMATION GÉNÉRALE AU PROGRAMME D’ÉTUDES DE L’ÉLÈVE	10
COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	11
LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	11
COMPÉTENCES DU PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE	11
PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE	12
CONTRIBUTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU PROGRAMME D’ÉTUDES DE L’ÉLÈVE	12
SUIVI DE L’ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION GÉNÉRALE	13
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE	13
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	14
LE LOGIGRAMME DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE	15
LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN TECHNIQUES D’ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	16
PREMIÈRE SESSION	16
DEUXIÈME SESSION	16
TROISIÈME SESSION	17
QUATRIÈME SESSION	18
CINQUIÈME SESSION	19
SIXIÈME SESSION	19
L’ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP)	19
SUIVI DE L’ATTEINTE DES COMPÉTENCES EN FORMATION SPÉCIFIQUE	21

Bienvenue en Techniques d'éducation spécialisée au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation spécialisée.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiants de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce Cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouveaux étudiants de Techniques d'éducation spécialisée,

Vous vous engagez dans une formation qui mise sur le développement de la personnalité, le dynamisme, l'organisation, l'innovation et le professionnalisme dans les relations humaines. Au cours de ces trois années, vous développerez vingt-six compétences, qui vous permettront de devenir des éducateurs spécialisés aptes à intervenir auprès de personnes vivant ou susceptibles de vivre des difficultés d'adaptation. Dès la première session, vous serez initiés aux problématiques d'adaptation et vous découvrirez les différentes facettes de l'animation d'activités.

Vous apprendrez des techniques de communication et les habiletés professionnelles nécessaires en éducation spécialisée. Au cours de la deuxième et de la troisième session, vous serez sensibilisés aux difficultés que vivent certaines personnes ainsi qu'aux interventions préconisées. Vous animerez des activités auprès des clientèles en difficulté d'adaptation. Ces animations se feront dans des milieux d'intervention, sous la supervision directe des enseignants du département TES.

Durant la quatrième session, vous serez initiés aux principes de la relation d'aide en éducation spécialisée. Vous serez sensibilisés aux facettes de l'intervention dans le milieu de vie de la personne. Vous apprendrez à animer des équipes de travail.

En cinquième et sixième session, vous serez en stage dans un milieu d'intervention afin d'exercer l'ensemble des fonctions d'un éducateur spécialisé. Vous expérimenterez le processus de l'intervention individuelle, de sous-groupe et de groupe. Vous appliquerez les principes de la relation d'aide et deviendrez des intervenants autonomes et responsables. Enfin, à la sixième session, vous réaliserez un projet intégré d'intervention et consoliderez tous les apprentissages réalisés antérieurement.

Finalement, vous complèterez l'épreuve synthèse de programme en éducation spécialisée.

Un beau parcours vous attend et nous vous souhaitons bon succès dans cette aventure.

Les enseignants de Techniques d'éducation spécialisée

Les buts du programme

Finalité du programme

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'éducateur spécialisé.

Le technicien en éducation spécialisée est appelé à intervenir auprès de personnes présentant ou susceptibles de présenter différents problèmes causant des difficultés d'adaptation ou d'insertion sociale. Il intervient auprès de personnes ayant des déficiences physiques et psychologiques, des troubles de la conduite, des troubles mentaux et des troubles liés à la santé. Ses interventions sont adaptées à toutes les tranches d'âge, qu'il s'agisse des enfants, des adolescents, des adultes ou des personnes âgées.

Les principaux lieux d'emploi sont les centres de réadaptation, les centres d'accueil et d'hébergement, les centres d'hébergement de soins de courte et de longue durée, les centres hospitaliers à vocation psychiatrique, les services d'apprentissage aux habitudes de travail, les commissions scolaires, les centres locaux de services communautaires, les organismes communautaires, les foyers de groupe, les centres de jour, les centres de ressources intermédiaires et les centres de services externes de main-d'œuvre.

Les éducateurs spécialisés travaillent dans les domaines de la prévention, de l'adaptation, de la réadaptation et de l'intégration sociale. L'intervention directe auprès des personnes en difficulté d'adaptation et le soutien à la famille et à son environnement immédiat constituent des cibles d'intervention. Exerçant sa fonction dans un contexte d'intervention où la relation partagée avec la clientèle prédomine, l'éducateur spécialisé devient une personne-ressource clé pour la personne en difficulté, son milieu naturel et son réseau social. De plus, l'intensité de la détresse psychologique et les conduites à risques des personnes touchées nécessitent souvent des interventions de première ligne et de crise.

En analysant et en évaluant la problématique de la personne avec sa famille et son milieu, l'éducateur spécialisé doit développer un plan d'intervention adapté et effectuer des interventions individuelles ou de groupe. La programmation d'activités est fondée sur les situations de la vie courante et elle vise le développement de la communication, de l'affectif, du social, du cognitif, du psychomoteur et du moral. Le soutien et la disponibilité de l'éducateur spécialisé favorisent l'amélioration de la qualité de vie de la personne, ainsi que le développement de sa compétence à mieux gérer sa vie.

L'exercice de la profession a lieu en concertation avec des personnes-ressources des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et d'organismes communautaires. L'autonomie est généralement étendue et elle est fonction du mandat des établissements et des organismes.

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise aussi à faire acquérir à l'étudiant la capacité de dépister des problèmes et d'effectuer une intervention préventive afin de minimiser les effets et la gravité des troubles d'adaptation. Le développement personnel de l'étudiant, la compréhension des difficultés humaines et de l'environnement social, la capacité d'avoir des interactions sociales ayant une réelle portée, la connaissance des approches ainsi que la maîtrise des processus d'intervention sont au cœur de la formation.

Les compétences du programme ont été articulées dans une perspective dans laquelle est pris en considération l'ensemble des problématiques d'intervention que l'éducateur rencontre dans l'exercice de sa profession. Ainsi, les compétences particulières recouvrent des champs d'intervention propres aux problématiques des usagers et usagères, tandis que les compétences générales assurent la polyvalence de la formation. Le programme vise ainsi à permettre l'adaptabilité des modes d'intervention selon les besoins des personnes.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme Techniques d'éducation spécialisée vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Les intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme Techniques d'éducation spécialisée, les intentions éducatives en formation spécifique visent à favoriser le développement de qualités nécessaires :

- Au contact relationnel et à la communication ;
- Au discernement ;
- À l'ouverture à soi-même et aux autres ;
- À la maîtrise de soi.

Le Profil du diplômé

Le diplômé en Techniques d'éducation spécialisée est une personne polyvalente, créative et dynamique. Il est capable d'effectuer des interventions auprès de personnes en difficulté d'adaptation ou susceptibles de vivre de telles difficultés. Il accompagne ces personnes dans l'esprit du « vivre avec », c'est par ces partages de moments de la vie quotidienne qu'il développe une relation significative afin d'influencer ces personnes dans leurs attitudes et leurs comportements de manière durable.

Le diplômé est conscient de ses capacités et de ses responsabilités. Il démontre une bonne capacité d'adaptation personnelle. Il a le souci d'un développement continu et met en place les conditions nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins identifiés. Il fait preuve de jugement en démontrant des réactions socioaffectives adaptées dans les situations qu'il rencontre. Il est conscient de ses responsabilités à l'égard de son rôle professionnel et agit de manière réfléchie. Il fait preuve d'éthique dans ses gestes et son discours.

À travers l'exercice de ces compétences, le diplômé démontre l'acquisition des habiletés et des attitudes de communication indispensables à sa vie professionnelle. Le diplômé adapte son niveau de langage aux différents interlocuteurs et contextes de travail. Il peut s'agir de relation d'aide individuelle, d'animation de groupes de clientèles ou de groupes de travail. Le diplômé communique clairement par écrit et adapte ses communications écrites à la situation et aux destinataires.

Le diplômé utilise avec discernement ses habiletés d'observation afin d'identifier la problématique de la personne. Il compile des indicateurs, les analyse et en produit une synthèse pour dresser le portrait précis d'une personne ou d'un groupe de personnes présentant ou susceptible de présenter différents problèmes. Il considère les facteurs environnementaux qui influencent la situation de la personne ou du groupe en précisant les limites et les possibilités d'aide du réseau.

Le diplômé applique le processus d'intervention avec rigueur. Il observe et analyse les informations obtenues. Il planifie une stratégie d'intervention en déterminant les objectifs à atteindre et en proposant les moyens à utiliser. Ses interventions s'accordent avec la philosophie, les valeurs cliniques et les objectifs du milieu d'intervention. Il évalue continuellement les résultats de ses interventions et propose des stratégies d'amélioration s'il y a lieu.

Le diplômé planifie, organise, anime, utilise et évalue des activités cliniques dans le but de répondre aux besoins de la personne et des groupes. En collaboration avec les partenaires, il s'ajuste aux imprévus en aidant la personne ou le groupe et le réseau à se recentrer sur les objectifs à atteindre.

À la fin de son cheminement scolaire le diplômé est capable d'effectuer des recherches sur différents sujets ainsi que de valider ses sources. Il présente également de l'information selon les demandes, les contextes et les sujets.

Le diplômé du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue s'appuie sur une solide formation pratique, il est vu comme une personne ressource qui fait preuve d'originalité, d'innovation et qui prend des risques bien calculés, afin de répondre aux multiples mandats d'intervention qui lui sont confiés.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français;
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'ESP se déroule à la fin du programme. Elle a pour fonction d'attester que vous aurez intégré les connaissances, les habiletés et les attitudes développées dans l'ensemble de votre programme.

Les attitudes socioprofessionnelles

L'adaptation personnelle, les relations interpersonnelles, les réactions socioaffectives adaptées et la prise en charge professionnelle sont particulièrement importantes en Techniques d'éducation spécialisée.

L'adaptation personnelle se traduit chez le diplômé par sa capacité à s'adapter aux contextes de travail et à la clientèle qui le compose tout en assurant l'à-propos, la qualité et l'efficacité de son action en cours. Le diplômé doit bien saisir les réalités avec lesquelles il doit négocier, rechercher et appliquer les moyens les plus pertinents compte tenu des circonstances, dans un laps de temps limité. Il utilise les ressources jugées appropriées à son action professionnelle. Le diplômé en éducation spécialisée a le souci d'améliorer tant sa condition professionnelle, que celle des personnes qu'il côtoie. Pour ce faire, il n'hésite pas à prendre les initiatives nécessaires et à faire preuve d'ouverture à soi-même et aux autres. Sa connaissance de ses habiletés et ses vulnérabilités favorisent grandement sa capacité d'adaptation.

Les relations interpersonnelles du diplômé doivent être empreintes d'un grand respect, qu'il s'agisse du respect de soi-même, du respect de ses collègues de travail, du respect des personnes en difficulté, du respect des valeurs différentes ou de toute autre caractéristique qui le distingue de ses semblables. Ce respect doit se ressentir à travers ses communications verbales, mais aussi non verbales et écrites tout en tenant compte des caractéristiques du client. Ses réactions socioaffectives adaptées doivent de plus, témoigner de son authenticité, de son empathie, de sa maîtrise de lui-même et de son sens éthique élevé.

La prise en charge professionnelle se traduit par le souci de la rigueur et du travail bien fait répondant aux besoins du client selon les exigences de la situation. Le diplômé est conscient de ses responsabilités et des limites de son action auprès du client. Il assume ses responsabilités de manière autonome en regard de ses limites personnelles. De plus, il est aussi conscient des conséquences résultantes de son action professionnelle. Il œuvre conjointement avec les façons de faire du milieu et contribue à l'amélioration de celles-ci.

De plus, dans son mandat d'accompagnement, le diplômé doit se soucier d'analyser la situation de la personne dans une perspective globale. Ses sources d'informations doivent être variées et fiables. Les portraits qu'il dresse des situations et des personnes doivent être clairs, précis et rendre compte de l'ensemble des informations obtenues dans chacune des sphères visées par son analyse. Il s'agit là de conditions préalables à l'intervention directe auprès de la personne, au soutien à la famille et à l'environnement immédiat.

La grille de cours du programme

351.A0 Techniques d'éducation spécialisée (Rouyn-Noranda)

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
1^{re} session						
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
350-112-AT	Le développement normal de l'enfant	2	2	2	2	
351-312-AT	Communication professionnelle	1	2	2	1 2/3	
351-313-AT	Initiation aux activités éducatives	1	2	2	1 2/3	
351-314-AT	Adaptation humaine	2	1	2	1 2/3	
351-316-AT	Éducation spécialisée	1	2	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine : 48		15	13	20	16	
2^e session						
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
350-222-AT	Le développement normal de l'adolescence à la vieillesse	2	1	2	1 2/3	350-112-AT
351-321-AT	Prévention et premiers soins	1	2	1	1 1/3	
351-322-AT	Analyse de clientèle 1	2	1	2	1 2/3	351-314-AT
351-323-AT	Activité et psychomotricité	1	3	3		351-313-AT
351-324-AT	Analyse de clientèle 2	2	2	2		351-314-AT
351-325-AT	Observation	1	2	2	1 2/3	
351-326-AT	Ateliers d'expérimentation 1	1	4	2	2 1/3	351-316-AT
Heures de travail par semaine : 49		12	19	18	12	
3^e session						
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
387-332-AT	Culture et différenciations sociales	2	1	3	2	
351-332-AT	Analyse de clientèle 3	2	1	2	1 2/3	351-314-AT
351-333-AT	Animation de groupes	1	2	2	1 2/3	
351-334-AT	Analyse de clientèle 4	2	2	2	2	351-314-AT
351-335-AT	Intervention de l'éducateur	1	2	2	1 2/3	
351-336-AT	Ateliers d'expérimentation 2	1	4	2	2 1/3	351-326-AT
Heures de travail par semaine : 47		15	13	19	16	
4^e session						
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
351-341-AT	Ressources communautaires	1	2	2	1 2/3	
351-342-AT	Relation d'aide en éducation spécialisée	1	2	2	1 2/3	351-312-AT
351-343-AT	Animation d'équipe de travail	1	2	2	1 2/3	
351-344-AT	Intervention en milieu naturel	2	1	2	1 2/3	
351-345-AT	Prévention et intervention en situation de crise	1	2	1	1 1/3	
Heures de travail par semaine : 47		14	13	20	16	

5^e session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
340-ABP-AT	<i>Éthique et politique</i>	3	0	3	2	340-102-MQ
351-355-AT	Processus d'intervention en éducation spécialisée	1	2	2	1 2/3	351-325-AT, 351-333-AT, 351-335-AT
351-356-AT	Stage d'application : conduite professionnelle	2	26	3	10 1/3	351-336-AT, 340-101-MQ, 601-102-MQ, 351-322-AT, 351-324-AT, 351-332-AT, 351-334-AT, 351-342-AT
Heures de travail par semaine : 42		6	28	8	14	

6^e session

601-ABx-AT	<i>Communication</i>	2	2	2	2	601-103-MQ
351-365-AT	Projet intégré d'intervention	1	2	3	2	351-355-AT, 351-356-AT
351-366-AT	Stage d'intervention intégrée	2	26	2	10	351-355-AT, 351-356-AT
	Épreuve synthèse de programme (ESP)					
Heures de travail par semaine : 42		5	30	7	14	

La formation générale dans les programmes d'études¹

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à occuper une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les curriculums de formation desquels sont issus les programmes d'études relèvent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, responsable de l'établissement et de la mise en œuvre des programmes d'études. Les établissements d'enseignement, pour leur part, assurent cette mise en œuvre et élaborent les activités d'apprentissage qui en résultent.

Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Visées de formation

Trois visées de formation caractérisent la composante de formation générale des programmes d'études, soit :

- Former la personne à vivre en société de façon responsable.
- Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.
- Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Celles-ci font partie des visées de la formation collégiale et concourent de façon particulière à leur actualisation. À ce titre, ces trois visées interpellent la composante de formation spécifique des programmes d'études. En facilitant la complémentarité des composantes de formation générale et spécifique, elles contribuent à la cohérence des programmes d'études, dans le respect de leurs finalités et des objectifs d'une formation de qualité.

Contribution de la composante de formation générale au programme d'études de l'élève

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées à trois visées de formation dans un profil intitulé *Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève* présenté à la page suivante. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'élève au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- **Français, langue d'enseignement et littérature**

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'élève de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 7).

¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Formation générale commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*, Québec, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, 70 pages.

- **Philosophie**

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 15).

- **Anglais, langue seconde**

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'élève à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'élève devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 33).

- **Éducation physique**

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 47).

Composantes de la formation générale

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'élève. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante.

La formation générale complémentaire

La formation générale complémentaire permet à l'élève de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant parmi les domaines suivants : Sciences humaines, Culture scientifique et technologique, Langue moderne, Langage mathématique et informatique, Art et esthétique, Problématiques contemporaines (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, p. 5).

Compétences du profil de la formation générale

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, pages 3-4).

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève

Visées de formation	La formation générale vise à amener l'étudiant à :
Former la personne à vivre en société de façon responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
<p>À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes. • Exercer sa créativité. • S'adapter à des situations nouvelles. • Exercer son sens des responsabilités. • Communiquer. 	

Suivi de l'atteinte des compétences en formation générale

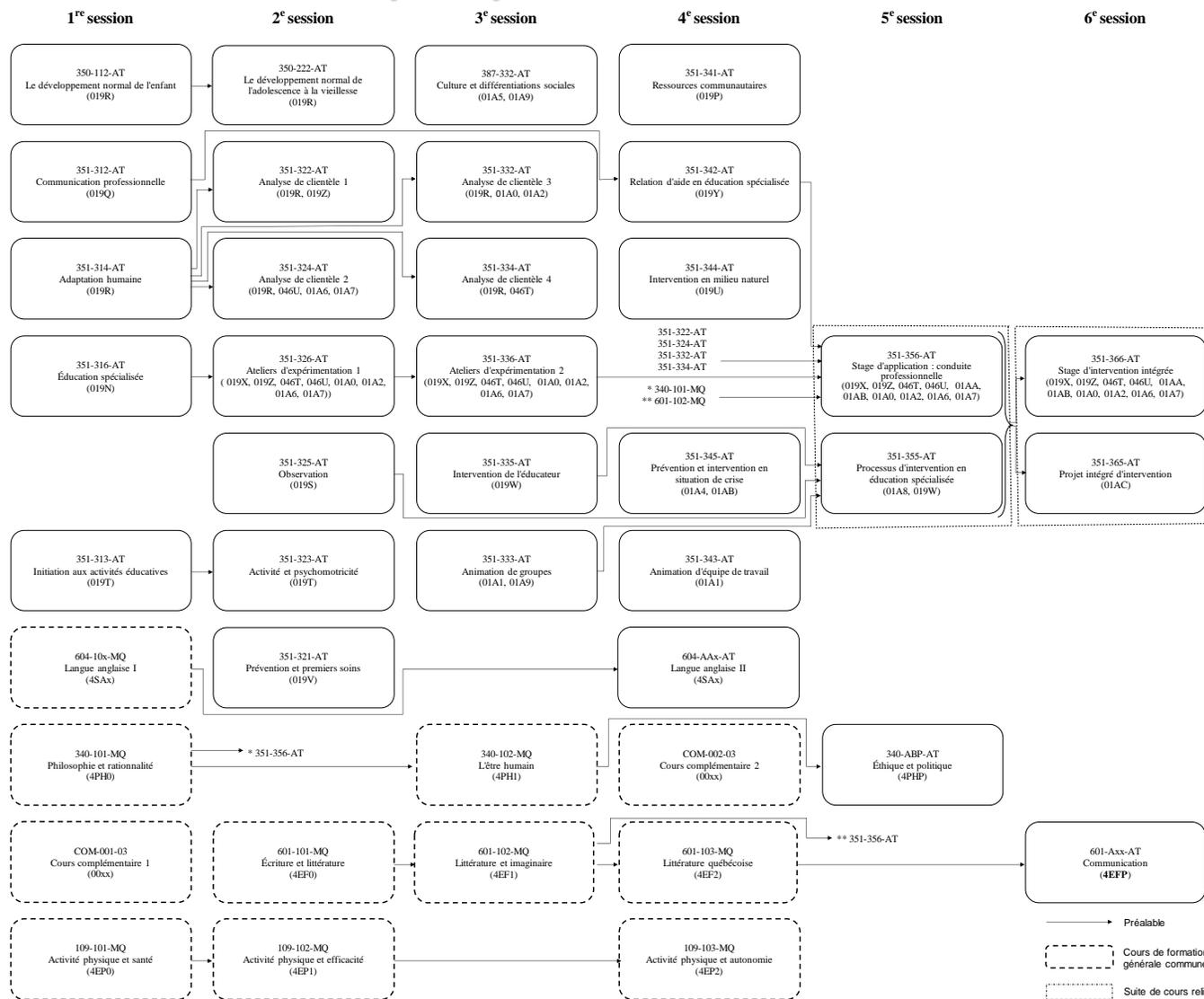
Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant	601-AAx-04	Communication	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-ABP-AT	Éthique et politique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau I)	604-A0x-AT	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau II)	604-A0x-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau III)	604-A0x-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Le logigramme de la formation spécifique



La formation spécifique en Techniques d'éducation spécialisée

Première session

350-112-AT Le développement normal de l'enfant

Ce cours vise à initier l'étudiant au développement physique, cognitif et socioaffectif de la personne. Il porte sur la période du développement prénatal à la fin de l'enfance. Ce cours permet de reconnaître l'apport de diverses perspectives théoriques dans la compréhension des différents aspects du développement humain. Les connaissances acquises dans ce cours aideront l'étudiant à développer une compréhension objective de son propre développement et de celui d'autrui.

351-312-AT Communication professionnelle

Dans ce cours, l'étudiant développe ses habiletés de communication interpersonnelle nécessaires à l'exercice de la profession. Il utilise des techniques favorisant des relations interpersonnelles de qualité. Il situe le processus de communication, identifie et évalue ses habiletés et attitudes favorables et défavorables à une communication adéquate.

351-313-AT Initiation aux activités éducatives

Dans ce cours, l'étudiant situe l'importance des activités dans la pratique de l'éducation spécialisée. Il utilise les activités de tous genres pour en situer son rôle, les phases et les composantes dans le processus d'intervention. Il distingue et expérimente les différents types d'activités : préventives, éducatives, curatives et de maintien des acquis. Il découvre et expérimente les étapes d'élaboration de l'activité. Il utilise des techniques d'animation appropriées pour répondre aux besoins des personnes.

351-314-AT Adaptation humaine

Dans ce cours, l'étudiant apprend le vocabulaire spécialisé de son champ de compétence. Il distingue les concepts d'adaptation et d'inadaptation. Il distingue les comportements normaux versus les comportements dysfonctionnels dans les étapes du développement de la personne. Il se sensibilise aux différentes problématiques de l'éducation spécialisée. Il apprend les conditions favorables et défavorables à la réussite de l'adaptation ainsi que les phases du processus d'adaptation.

351-316-AT Éducation spécialisée

Dans ce cours, l'étudiant se sensibilise à ce qu'est la profession d'éducateur spécialisé. Il caractérise la fonction de travail de l'éducateur et ses conditions d'exercice. Il examine les tâches et opérations professionnelles liées à la fonction de travail des milieux d'intervention. Il s'initie au concept de plan d'intervention. Il examine les habiletés et attitudes socioprofessionnelles nécessaires à l'exercice de la profession.

Deuxième session

350-222-AT Le développement normal de l'adolescence à la vieillesse

Dans ce cours, l'étudiant s'initie au développement physique, cognitif et socioaffectif de la personne. Il porte sur la période de l'adolescence à la mort. Le cours permet également de reconnaître l'apport de diverses perspectives théoriques dans la compréhension des différents aspects du développement humain. Les connaissances acquises dans ce cours aideront l'étudiant à développer une compréhension objective de son propre développement et de celui d'autrui.

351-321-AT Prévention et premiers soins

Dans ce cours, l'étudiant apprend à reconnaître les situations qui demandent de porter assistance à une personne en besoin d'aide. Il apprend et expérimente les techniques de positionnement et de déplacement. Il reçoit une formation en premiers soins respectant les normes de la Fondation des maladies du cœur et de la Croix rouge division du Québec.

351-322-AT Analyse de clientèle 1

Dans ce cours, l'étudiant identifie les caractéristiques et les notions liées aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Il reconnaît les forces et les besoins de ces personnes. Il analyse le processus d'adaptation et d'apprentissage. Il identifie des types d'interventions appropriées pour ces personnes.

351-323-AT Activité et psychomotricité

Dans ce cours, l'étudiant utilise des outils et des activités de développement réalisables auprès des personnes touchées par différentes problématiques. Il planifie et élabore des activités cliniques selon les besoins de la personne par le biais des composantes psychomotrices. Il expérimente les activités de développement et les outils cliniques utiles en éducation spécialisée.

351-324-AT Analyse de clientèle 2

Dans ce cours, l'étudiant identifie les caractéristiques et les notions liées aux personnes ayant des difficultés d'adaptation. Il explore les notions sur les difficultés d'adaptation vécues par les jeunes, par les personnes présentant des troubles de santé mentale, de toxicomanie ainsi que par des personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence. Il reconnaît les forces et les besoins de ces personnes. Il analyse le processus d'adaptation et d'apprentissage. Il identifie des types d'interventions appropriées auprès de ces personnes.

351-325-AT Observation

Dans ce cours, l'étudiant s'initie à l'importance de l'observation dans le processus clinique en éducation spécialisée. Il apprend les phases de l'observation dans les contextes d'intervention auprès de l'individu et des groupes. L'étudiant identifie des interventions susceptibles de répondre aux besoins. Les apprentissages réalisés préparent à la planification, la réalisation et l'évaluation des interventions.

351-326-AT Ateliers d'expérimentation 1

Dans ce cours, l'étudiant développe ses habiletés et attitudes socioprofessionnelles nécessaires à la profession. Il s'initie à l'intervention et prend contact avec les personnes des différents milieux reliés à l'éducation spécialisée. Il met en pratique les différentes notions acquises dans les cours de première session. Il explore l'utilisation des activités en utilisant des stratégies d'intervention auprès de personnes présentant une problématique d'adaptation. Il identifie ses affinités et ses difficultés dans l'interaction auprès des personnes.

Troisième session**387-332-AT Culture et différenciations sociales**

Ce cours permet à l'étudiant de situer l'éducation dans son contexte collectif. L'intervention en éducation spécialisée s'effectue avec les personnes, les groupes ou les collectivités qui sont aux prises avec des problèmes humains qui sont souvent le produit de la société. Les problèmes, consécutifs à la pauvreté ou aux différenciations sociales, ne peuvent véritablement être appréhendés que si on les situe dans le contexte plus global d'une société donnée.

351-332-AT Analyse de clientèle 3

Dans ce cours, l'étudiant identifie les caractéristiques et les notions sur les personnes ayant une déficience ou des déficits physiques ou neurologiques ainsi que sur les personnes âgées en perte d'autonomie. Il reconnaît les forces et les besoins de ces personnes. Il analyse le processus d'adaptation et d'apprentissage. Il identifie des types d'interventions appropriées auprès de ces personnes.

351-333-AT Animation de groupes

Dans ce cours, l'étudiant expérimente et évalue l'adéquation des activités réalisables auprès de différents groupes de personnes. Il planifie et élabore des activités cliniques selon les besoins de celles-ci. Il apprend à adapter ses activités aux personnes selon leurs caractéristiques particulières.

351-334-AT Analyse de clientèle 4

Dans ce cours, l'étudiant identifie les caractéristiques et les notions sur les personnes ayant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage. Il reconnaît les forces et les besoins de ces personnes. Il identifie des types d'interventions appropriées auprès de ces personnes.

351-335-AT Intervention de l'éducateur

Dans ce cours, l'étudiant distingue les principales approches utilisées dans les établissements d'intervention. Il discerne les techniques particulières et communes à chacune des approches. Il expérimente certaines de ces techniques en les adaptant aux contextes d'intervention.

351-336-AT Ateliers d'expérimentation 2

Dans ce cours, l'étudiant poursuit son exploration des différents milieux d'intervention. Il continue le développement de ses habiletés et attitudes socioprofessionnelles. Il met en pratique les différentes notions acquises dans les cours des sessions précédentes. Il réalise des activités en utilisant des stratégies d'intervention auprès de personnes présentant une problématique d'adaptation. Il identifie ses affinités et ses difficultés dans l'interaction auprès des personnes.

Quatrième session**351-341-AT Ressources communautaires**

Dans ce cours, l'étudiant analyse une problématique d'adaptation vécue par des personnes ou des groupes. Il s'initie aux concepts de l'action communautaire. Il distingue les perspectives cliniques traditionnelles des perspectives communautaires. Il recherche les ressources ou services disponibles dans la communauté. Il propose des pistes d'intervention en vue d'améliorer la situation vécue par les personnes ou les groupes.

351-342-AT Relation d'aide en éducation spécialisée

Dans ce cours, l'étudiant apprend les techniques de la relation d'aide en situation d'intervention. Il développe des attitudes fondamentales dans ce domaine. Il expérimente les différentes techniques et se perfectionne dans l'application d'un processus de résolution de problèmes. Il évalue ses habiletés à établir une relation aidante.

351-343-AT Animation d'équipe de travail

Dans ce cours, l'étudiant apprend l'importance de la communication et de la collaboration dans une équipe de travail. Il discerne les rôles et tâches des membres d'une équipe ou d'un groupe. Il développe ses capacités d'animateur lors d'une réunion. Il analyse les difficultés et les forces d'une équipe de travail et favorise la productivité et la résolution de conflit.

351-344-AT Intervention en milieu naturel

Dans ce cours, l'étudiant développe une vision globale des différents systèmes dans lesquels il intervient. Il utilise les fondements de l'approche systémique pour identifier les rôles, les règles, les valeurs et les pratiques éducatives à l'intérieur des systèmes de la personne. Il identifie le soutien des personnes significatives du réseau social. Il évalue les mécanismes de soutien des personnes significatives et il émet des recommandations.

351-345-AT Prévention et intervention en situation de crise

Dans ce cours, l'étudiant apprend à reconnaître les situations d'urgence et de crises les plus susceptibles d'être rencontrées dans sa pratique professionnelle. Il apprend à appliquer les interventions les mieux adaptées à ces diverses situations. Il s'initie à différents moyens de maintenir son équilibre et sa santé sur les plans physique et psychologique.

Cinquième session**351-355-AT Processus d'intervention en éducation spécialisée**

Dans ce cours, l'étudiant découvre l'importance de la créativité dans le processus d'intervention de l'éducateur spécialisé. Il met en place tous les éléments du processus d'intervention par le biais de l'expérimentation du plan d'intervention. Il modifie, adapte et conçoit des activités et des outils cliniques novateurs dans le domaine de l'éducation spécialisée.

351-356-AT Stage d'application : conduite professionnelle

Dans ce stage, l'étudiant exerce les fonctions de l'éducateur spécialisé dans un milieu d'intervention avec l'accompagnement direct d'un intervenant psychosocial. Il est en contact avec des personnes vivant des difficultés d'adaptation. Il applique ses connaissances dans l'évaluation de l'incidence de la problématique de la personne. Il réalise différentes activités cliniques auprès des personnes en difficulté d'adaptation. Il améliore ses habiletés et attitudes socioprofessionnelles.

Sixième session**351-365-AT Projet intégré d'intervention**

L'étudiant démontre sa capacité à concevoir un projet intégré d'intervention en lien avec une problématique d'adaptation biopsychosociale. Il démontre tous les apprentissages réalisés dans sa formation.

351-366-AT Stage d'intervention intégrée (ESP)

Ce cours constitue l'épreuve synthèse de programme. L'étudiant poursuit la démarche entreprise dans le stage précédent. Il démontre sa capacité à planifier et à prendre en charge le suivi de l'intervention. Il exerce les fonctions de l'éducateur spécialisé de façon autonome. Il travaille en collaboration et en concertation avec le milieu de vie de la personne. Il évalue l'atteinte de l'objectif de son intervention. Il exerce ses habiletés et ses attitudes socioprofessionnelles requises pour la profession d'éducateur spécialisé.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français;
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'ESP se déroule à la fin du programme. Elle a pour fonction d'attester que vous aurez intégré les connaissances, les habiletés et les attitudes développées dans l'ensemble de votre programme.

L'ESP peut prendre diverses formes. Il peut s'agir d'une activité unique — une épreuve orale, une épreuve écrite, une démonstration pratique, un laboratoire, une étude de cas, une mise en situation — ou d'une combinaison d'une ou plusieurs de ces activités. Chaque programme détermine quelle forme d'épreuve est retenue compte tenu des objectifs à atteindre et des ressources disponibles.

Dès le début de vos études, vous serez informés de la tenue de l'ESP et de sa nature dans votre programme. Des activités préparatoires prenant diverses formes pourraient vous être offertes à l'intérieur de plusieurs cours afin de favoriser l'intégration graduelle des savoirs.

L'épreuve synthèse de programme en Techniques d'éducation spécialisée est intégrée au cours *Stage d'intervention intégrée*.

Suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS	
019N	Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée.	351-316-AT	Éducation spécialisée
019P	Rechercher des ressources et des services dans la communauté.	351-341-AT	Ressources communautaires
019Q	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail.	351-312-AT	Communication professionnelle
019R	Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.	350-112-AT 350-222-AT 351-314-AT 351-322-AT 351-324-AT 351-332-AT 351-334-AT	Le développement normal de l'enfant Le développement normal de l'adolescence à la vieillesse Adaptation humaine Analyse de clientèle 1 Analyse de clientèle 2 Analyse de clientèle 3 Analyse de clientèle 4
019S	Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne.	351-325-AT	Observation
019T	Élaborer des activités de développement et des outils cliniques.	351-313-AT 351-323-AT	Initiation aux activités éducatives Activité et psychomotricité
019U	Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.	351-344-AT	Intervention en milieu naturel
019V	Porter assistance à une personne ayant besoin de soins.	351-321-AT	Prévention et premiers soins
019W	Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation.	351-335-AT 351-355-AT	Intervention de l'éducateur Processus d'intervention en éducation spécialisée
019X	Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession.	351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
019Y	Établir une relation d'aide.	351-342-AT	Relation d'aide en éducation spécialisée
019Z	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle.	351-322-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 1 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01A0	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.	351-332-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 3 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01A1	Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail.	351-333-AT 351-343-AT	Animation de groupes Animation d'équipe de travail
01A2	Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.	351-332-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 3 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01A4	Protéger son intégrité personnelle.	351-345-AT	Prévention et intervention en situation de crise

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS	
01A5	Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation.	387-332-AT	Culture et différenciations sociales
01A6	Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.	351-324-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 2 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01A7	Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.	351-324-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 2 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01A8	Élaborer un plan d'intervention.	351-355-AT	Processus d'intervention en éducation spécialisée
01A9	Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques.	387-332-AT 351-333-AT	Culture et différenciations sociales Animation de groupes
01AA	Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.	351-356-AT 351-366-AT	Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01AB	Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise.	351-345-AT 351-356-AT 351-366-AT	Prévention et intervention en situation de crise Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
01AC	Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions.	351-365-AT	Projet intégré d'intervention
046T	Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.	351-334-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 4 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée
046U	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.	351-324-AT 351-326-AT 351-336-AT 351-356-AT 351-366-AT	Analyse de clientèle 2 Ateliers d'expérimentation 1 Ateliers d'expérimentation 2 Stage d'application : conduite professionnelle Stage d'intervention intégrée

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- qu'il fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel ;
- qu'il fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il se sente responsable de la réussite de son projet ;
- qu'il accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel :

Yannick Dyell
Campus de Rouyn-Noranda
Bureau 3231
819 762-0931, poste 1590

Pour prendre rendez-vous auprès de lui, contactez Annie Robitaille, bureau 3323, poste 1613 ou Valérie Bisson, bureau 3323, poste 1612.